

Avril 2024

Préambule

Ce rapport, émanant de la Commission de Contrôle et de Gestion (CCEG), s'inscrit dans un cadre de transparence et de responsabilité financière. Elle reflète l'engagement de la commission à contribuer à une gouvernance intègre au sein de la Fédération Française des Échecs (FFE). Conformément à notre mandat, nous avons maintenu notre impartialité et indépendance tout au long de notre processus d'audit, et nos conclusions sont le fruit d'une analyse objective des données financières de la FFE.

Sa composition actuelle est la suivante :

Nom et Prénom	Ligue	Club
AZZEGAG Jocelyn	IDF	Maubuee-Gondaire Echecs
CHOMIER Frédéric	ARA	Echiquier Grenoblois
GAILLET Jean-Yves	BRE	Echiquier de l'ABC Pays de Vannes
LETY Michel	BRE	Echiquier Briochin
ROSSI Pascal	CRS	A Torra Turchina
VIGNA Patrick	IDF	Club 608 d'Echecs Paris
SILLERO Pierre	ARA	Centre Léo Lagrange Villeurbanne

Le Président est Pascal ROSSI et le vice-président est Jean-Yves Gaillet.

Compte tenu de la délégation de service public (DSP) attribuée à la Fédération Française des Echecs, un nouveau membre est venu renforcer la structure en la personne de Pierre Sillero dont l'expertise dans le domaine comptable et financier est reconnue, car le travail va être plus important notamment pour effectuer les contrôles des organes déconcentrés, le projet de label, et le suivi de L'INF.

Notre fonctionnement

La Commission s'est réunie à maintes reprises par visioconférence depuis l'assemblée plénière de la FFE en avril 2023. Ses membres font preuve d'assiduité avec un taux de participation très élevé. Les membres de la Commission sont bénévoles et ils n'ont engagé aucun frais.

Les membres réfléchissent sur les modalités du suivi des préconisations, des conseils à prodiguer à la fédération, ... Les informations/documents/propositions sont actuellement partagés via un canal Slack dédié.

La CCEG renouvelle la requête afin d'être en mesure de répondre au mandat qui lui a été confié, la mise à disposition d'un espace consacré sur le site de la FFE pour faciliter les échanges sécurisés avec les instances et les organes décentralisés.

Nous avons consulté et analysé les documents financiers comptables et les budgets prévisionnels de la FFE.

La commission, dans le but de faciliter ses travaux, réitère sa demande d'avoir un accès à distance, en simple consultation, de la comptabilité. Le CCEG reconnaît toutefois que le Trésorier fournit les documents demandés avec célérité et que cela n'a pas nui à la qualité des informations portées à la connaissance de la commission.

La commission peut être consulté à tout moment pour des avis par la Fédération, les ligues, les comités départementaux voire les clubs si nécessaire.

Nos travaux

Dans ce cadre, la CCEG présente le rapport suivant qui revient sur des constats, analyses et préconisations sur trois aspects et un projet de **Label** :

- les contrôles réalisés sur les documents financiers et les budgets prévisionnels,
- la situation financière de l'association,
- le suivi des recommandations,
- le projet de Label.

Ce document est un rapport établi en totale transparence avec le trésorier.

Les contrôles réalisés sur les documents financiers et les budgets prévisionnels

Au regard de ses investigations et des documents communiqués par le trésorier fédéral, la CCEG émet un avis favorable à la validation des comptes pour 2023 et du budget prévisionnel 2024.

Quelques éléments sur les documents financiers :

- Le nombre d'heures de bénévolat équivaut à 4,78 emplois à temps plein, valorisé à 181 744€.
- Un déficit de 25 847 € principalement dû à l'annulation du Championnat du Monde jeunes en Égypte (28 000 €).
- Augmentation des recettes de partenariats à 216 238 €, niveau jamais atteint.
- Lancement de l'Institut National de Formation et projet Class'Échecs dans les écoles.
- Enjeu de la mise en conformité des statuts avec la nouvelle loi sur le sport sous peine de perdre l'agrément.
- Perspectives 2024 : nouveau système de gestion (dont site internet), développement des formations, recrutement de personnel.
- Le tarif des licences n'a pas augmenté depuis 2016 malgré l'inflation, ce qui pose un défi financier.

Pour aller plus loin :

- Impact du Tournoi en Égypte sur les Comptes de la FFE

Une analyse approfondie révèle une perte notable de **28 000 €** liée au championnat du monde jeunes en Égypte, impactant défavorablement le résultat financier de la FFE en créant un déficit au lieu d'un équilibre financier. Sans cet événement exceptionnel, le résultat de l'exercice aurait été bénéficiaire de **2 153 €**.

La commission est très contente de la hausse du nombre de licenciés, cependant il faut que la croissance soit rentable en revoyant le montant des licences pour rééquilibrer le résultat d'exploitation et accompagner le développement des échecs sur des bases saines. On rappelle que l'année dernière l'excédent était de 104 181 € avec un nombre de licenciés moindres. La commission signale que l'inflation impacte les charges de la Fédération alors que le prix des licences n'a pas bougé depuis février 2016 (voir le Tableau sur l'inflation de 2018 à 2024).



Le cout de l'inflation doit être répercuté dans les tarifs des licences. Attention à un effet ciseau sur le long terme avec une hausse des dépenses et des recettes de sponsoring ou des licences non garanties. Les dépenses courantes ne doivent pas exclusivement être en face de recettes aléatoires.

Pour suivre l'inflation, la licence A adulte, en Corse par exemple, devrait être de 46 Euro en 2025. (Voir le tableau).

Inflation prévisionnelle

Inflation considérée : 4.9% pour 2023, 2.6% pour 2024, 2.0% pour 2025
(au 11/01/2024).

<p>Somme à actualiser</p> <input type="text" value="38"/>	<p>Année correspondante</p> <input type="text" value="2016"/>	<p>du Mois de:</p> <input type="text" value="Janvier"/>
<p>Conversion de Devise</p> <input type="text" value="Euros vers Euros"/>	<p>Année d'actualisation</p> <input type="text" value="2025"/>	<p>à fin du mois de:</p> <input type="text" value="Janvier"/>
<p>Somme actualisée</p> <input type="text" value="46"/>	<p>Inflation cumulée</p> <input type="text" value="20.7%"/>	<input type="button" value="Effacer"/> <input type="button" value="Calculer"/>

La commission s'interroge sur le nombre de tarifications différentes des licences :

TARIFS D’AFFILIATION PAR LIGUE	Saison 2022-2023
--------------------------------	------------------

Ligue	Licence A							Licence B		
	Vet, Sep Sen	U20 (jun)	U18 (cad)	U16 (min)	U14 (ben)	U12 (pup)	U10 (pou)	U08 (ppo)	Vet, Sep Sen	Jeune
Auvergne-Rhône-Alpes	46 €	26 €		16 €			14 €		8 €	3 €
Auvergne										
Dauphiné-Savoie Lyonnais										
Bourgogne-Franche-Comté	44 €	25 €		15.5 €			13.5 €		8 €	3 €
Bourgogne Franche-Comté										
Bretagne	48.5 €	25 €				14.5 €			8 €	3 €
Centre-Val de Loire	51 €	27 €				17 €			10 €	3 €
Corse	38 €	20 €		12 €			10 €		5 €	1.5 €
Grand Est	47 €	24 €		16 €			13 €		8 €	3 €
Alsace										
Champagne-Ardenne Lorraine										
Guadeloupe	42 €	28 €				18 €			10 €	3 €
Guyane	30 €	15 €				10 €			6 €	2 €
Hauts de France	47 €	26 €		18 €			16 €		10 €	3 €
Nord-Pas de Calais Picardie										
Ile-de-France	49 €	26 €		17 €			15 €		9 €	3 €
Martinique	50 €	28 €				18 €			10 €	3 €
Normandie	45 €	26 €		16.5 €			14.5 €		8 €	3 €
Basse-Normandie Haute-Normandie										
Nouvelle Aquitaine	47 €	25 €		16 €			14 €		8 €	3 €
Aquitaine										
Limousin Poitou-Charentes										
Nouvelle Calédonie	29,5 €	16,75 €				12,5 €			10 €	2,5 €
Occitanie	48 €	24 €		15.5 €			14.5 €		9 €	3 €
Languedoc Midi-Pyrénées										
Provence-Alpes-Côte d'Azur	43 €	25 €		15 €			14 €		8 €	3 €
Côte d'Azur Provence										
Pays de Loire	48 €	25 €		16.5 €			14.5 €		8 €	3 €
Polynésie	27 €	14 €				9 €			3 €	1.5 €
Réunion (La)	44 €	22 €		15.5 €			11.5 €		8 €	1.5 €

Catégorie	Part fédérale
Licence A	
▪ Seniors, Séniors Plus et Vétérans	27 €
▪ Juniors et cadets	14 €
▪ Minimes et Benjamins	9 €
▪ Pupilles, poussins et petits poussins	9 €
Licence B	
▪ Adultes	5 €
▪ Jeunes	1,50€

La commission Santé, Social, Handicap RSE, grâce à son travail, permet l'apport de ressources financières importantes contribuant à l'équilibre des comptes de la fédération.

L'Institut National de Formation (INF) désormais constitué, entre dans le périmètre de contrôle comptable. La CCEG souligne la nécessité d'une gestion financière irréprochable pour toutes les entités, y compris l'INF, et la gestion de la trésorerie est assurée par le trésorier adjoint.

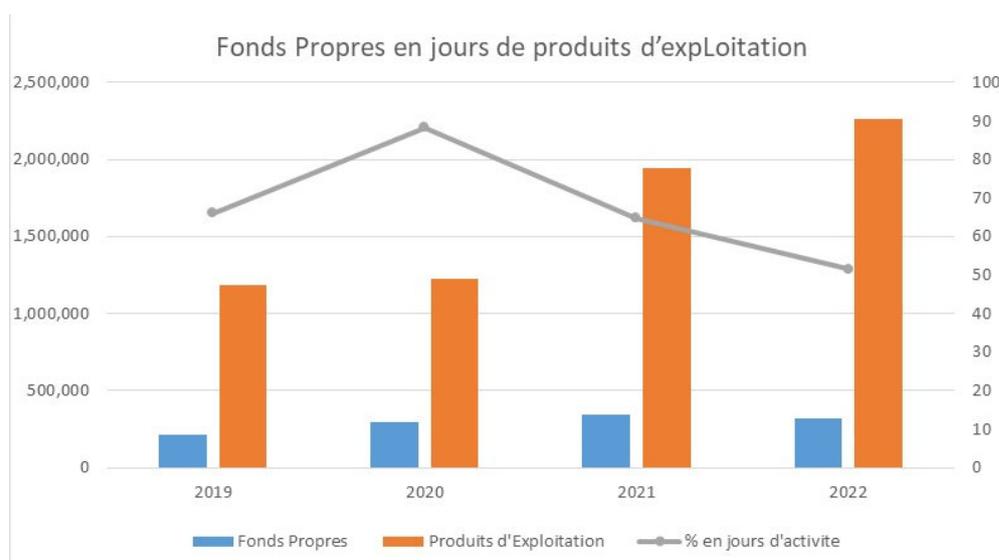
Malheureusement la commission déplore n'avoir reçu à ce jour que les informations de quelques ligues et comités départementaux, malgré de multiples relances. Cette insuffisance de données entrave une compréhension globale de la situation financière des ligues et nous rappelons encore une fois que c'est une obligation statutaire. Elle rappelle qu'il existe des risques non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour la fédération qui est délégataire.

Risques Financiers et Opérationnels

La nécessité de remplacer le système d'information actuel de la FFE, est une dépense future importante qui représente un risque financier mais aussi opérationnel significatif, exigeant une réaction rapide pour éviter des conséquences sur les opérations courantes de la Fédération. Le montant estimé est de 100 000 € (montant communiqué par le Trésorier sans indication précise des fonctionnalités couvertes).

Reconstitution des Fonds Propres

Nous constatons une augmentation des dépenses alors que la pérennité des recettes n'est pas assurée. Malgré une hausse de 15% du nombre de licences payées, il est crucial de rappeler que cette croissance ne peut être considérée comme infinie ("les arbres ne montent pas jusqu'au ciel"). Il est donc impératif de reconstituer les fonds propres pour maintenir l'équilibre financier de la FFE.



La situation financière de l'association

- Il n'a pas été nécessaire d'utiliser les fonds du PGE traduisant une trésorerie saine, qui arrive à échéance en mai 2024. La Fédération n'est pas endettée.
- La Fédération a continué de faire un gros travail de maîtrise des coûts (Organes de gestion, Honoraires d'avocats, prestataires de service, fonctionnement), et des efforts de bonne gestion.
- Comme l'année dernière, le bénévolat a été comptabilisé en Recettes. Cela montre l'investissement des bénévoles de plus en plus important, mais aussi une fragilité de la Fédération qui dépend de la bonne volonté de ces bénévoles.
- Afin d'améliorer la transparence financière de la fédération et pour tenir compte de ses engagements vis-à-vis de ses salariés, la commission félicite la poursuite d'un dispositif de provision d'indemnité de départ en retraite et l'affectation de la somme sur les fonds associatifs.
- Il apparait une perte de **25 847 €**.

Analyse du budget prévisionnel pour 2024

- Le budget prévisionnel est établi sur des bases prudentes. Le calcul prévisionnel de 11.7% de recettes supplémentaires de 318 058 € est réaliste et estimé sur des bases prudentes.

	2022			2023			2023			2024		
	dépenses	recettes	solde									
	RÉALISÉ			PRÉVISIONNEL			RÉALISÉ			PRÉVISIONNEL		
PRODUITS FINANCIERS	469 705	1 283 928	814 222	494 205	1 344 428	850 222	542 757	1 419 044	876 287	602 118	1 643 405	1 041 287
11000 AFFILIATIONS CLUBS ET REVERSIONS LIGUES	449 581	1 114 337	664 755	477 581	1 161 337	683 755	509 152	1 195 329	686 177	568 513	1 334 690	766 177
12000 HOMOLOGATIONS	13 530	87 885	74 355	10 030	87 885	77 855	21 278	115 315	94 037	21 278	115 315	94 037
12010 DROITS D'HOMOLOGATION	348	77 160	76 812	348	77 160	76 812	0	103 880	103 880	0	103 880	103 880
12020 GESTION ELO & AMENDES	13 182	10 725	-2 457	9 682	10 725	1 043	21 278	11 435	-9 843	21 278	11 435	-9 843
13000 PARTENAIRES NON FLÉCHÉS	6 594	81 706	75 112	6 594	95 206	88 612	12 327	108 400	96 073	12 327	193 400	181 073
13100 ANS	3 131	58 000	54 869	3 131	58 000	54 869	1 102	58 000	56 898	1 102	58 000	56 898
13200 PARTENAIRE BOUTIQUE	0	14 400	14 400	0	14 400	14 400	0	14 400	14 400	0	14 400	14 400
13300 PARTENAIRE ZONE DE JEUX	0	0	0	0	8 500	8 500	78	25 000	24 922	78	50 000	49 922
13400 AUTRES PARTENAIRES	3 463	9 306	5 843	3 463	14 306	10 843	11 147	11 000	-147	11 147	71 000	59 853
FONCTIONNEMENT	529 452	19 584	-509 868	741 277	19 599	-717 886	741 917	130 095	-584 377	859 570	135 095	-698 377
21000 GOUVERNANCE	51 869	0	-51 869	63 369	0	-63 369	34 195	0	-34 195	39 195	0	-39 195
21100 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	2 138	0	-2 138	13 638	0	-13 638	13 913	0	-13 913	13 913	0	-13 913
21200 COMITÉ DIRECTEUR	11 534	0	-11 534	11 534	0	-11 534	14 588	0	-14 588	19 588	0	-19 588
21300 PRÉSIDENT & FRAIS D'ÉLUS	2 955	0	-2 955	2 955	0	-2 955	3 811	0	-3 811	3 811	0	-3 811
21400 BUREAU FÉDÉRAL - COMMISSIONS & CONTRÔLE	35 242	0	-35 242	35 242	0	-35 242	1 883	0	-1 883	1 883	0	-1 883
22000 SIÈGE SOCIAL	477 583	19 584	-457 999	677 908	19 599	-654 517	707 722	130 095	-550 182	820 375	135 095	-659 182
22100 SALAIRES & CHARGES	286 817	2 534	-284 283	377 317	2 534	-374 783	343 880	1 467	-342 414	418 880	1 467	-417 414
22200 SYSTÈME D'INFORMATION	7 848	0	-7 848	77 848	0	-77 848	3 631	0	-3 631	23 631	0	-23 631
22300 PRESTATAIRES COMMUNICATION & RESP. PRESSE	50 094	0	-50 094	80 094	0	-80 094	86 248	0	-86 248	87 248	0	-87 248
22340 AVOCATS & JURISTES	0	0	0	0	0	0	12 190	0	-12 190	12 190	0	-12 190
22400 CHARGES IMMOBILIÈRES	32 357	0	-32 357	32 357	0	-32 357	31 860	0	-31 860	28 860	0	-28 860
22500 FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	30 621	1 465	-29 156	30 621	1 465	-29 156	27 283	4 754	-22 529	27 283	4 754	-22 529
22600 COMPTABILITÉ	0	0	0	0	0	0	36 040	0	-36 040	36 040	0	-36 040
22700 ADHÉSIONS INSTANCE	65 869	15 585	-50 284	71 887	15 585	-56 302	78 355	34 855	-43 500	78 355	34 855	-43 500
22800 FRAIS LIÉS AU PERSONNEL	3 977	0	-3 977	3 977	0	-3 977	38 354	45 020	6 667	59 354	45 020	-14 333
22900 FRAIS BANCAIRES	3 807	15	-3 792	3 807	15	-3 792	15 255	0	-15 255	13 908	0	-13 908
22950 AMORTISSEMENT INTERETS DIVERS	0	0	0	0	0	0	34 627	43 999	9 372	34 627	48 999	14 372
DÉVELOPPEMENT	231 672	177 181	-54 491	254 280	220 695	-33 585	418 704	388 002	-30 702	503 400	476 699	-26 702
31000 COMMISSIONS	154 705	144 956	-9 749	157 313	188 470	31 157	311 636	336 771	25 136	376 333	425 468	49 135
31100 COMMISSION SCOLAIRE	117 260	104 956	-12 304	34 000	42 170	8 170	181 428	169 468	-11 960	181 428	175 468	-5 960
31200 COMMISSION MIXTE	4 418	0	-4 418	10 818	0	-10 818	1 394	0	-1 394	1 394	0	-1 394
31300 COMMISSION SANTÉ, SOCIALE & HANDICAP	18 832	25 000	6 168	110 300	140 300	30 000	127 649	167 303	39 654	192 346	250 000	57 654
31400 COMMISSION INTERNATIONALE	14 195	15 000	805	2 195	6 000	3 805	1 164	0	-1 164	1 164	0	-1 164
32000 FORMATION	26 977	20 184	-6 793	46 977	20 184	-26 793	31 103	25 643	-5 460	36 103	25 643	-10 460
32100 INF. FORMATION ECTS & DIPLÔMES FÉDÉRAUX	4 705	0	-4 705	24 705	0	-24 705	8 000	4 788	-3 212	8 000	4 788	-3 212
32200 FORMATION ARBITRAGE - DNA	21 809	19 620	-2 189	21 809	19 620	-2 189	23 043	20 855	-2 188	23 043	20 855	-2 188
32300 FORMATIONS DIRIGEANTS	463	564	101	463	564	101	59	0	-59	59	0	-59
32400 SÉMINAIRES LIGUES & COMITÉS DÉPARTEMENTAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	-5 000
33000 CLUBS	49 990	12 041	-37 949	49 990	12 041	-37 949	75 965	25 588	-50 377	90 965	25 588	-65 377
33100 DOTATION CLUBS	16 444	0	-16 444	16 444	0	-16 444	19 265	0	-19 265	19 265	0	-19 265
33200 ÉCHECS & MAT JUNIOR	32 578	12 011	-20 567	32 578	12 011	-20 567	50 700	19 573	-31 128	65 700	19 573	-46 128
33300 AUTRES DÉVELOPPEMENTS CLUBS	968	30	-938	968	30	-938	6 000	6 015	15	6 000	6 015	15

COMMISSION DE CONTRÔLE ET DE GESTION

	2022			2023			2023			2024		
	dépenses	recettes	solde									
	RÉALISÉ			PRÉVISIONNEL			RÉALISÉ			PRÉVISIONNEL		
HAUT-NIVEAU	332 468	139 023	-193 445	408 218	147 523	-260 695	463 284	174 690	-288 595	480 284	174 690	-305 595
411xx SÉLECTIONS ÉQUIPES	113 456	7 904	-105 552	125 956	7 904	-118 052	119 322	7 872	-111 450	136 322	7 872	-128 450
41110 EDF OLYMPIADES / CHAMPIONNAT D'EUROPE	94 402	187	-94 215	88 402	187	-88 215	57 345	6 362	-50 983	74 345	6 362	-67 983
41120 EDF CHAMPIONNAT DU MONDE	0	0	0	0	0	0	13 899	295	-13 604	13 899	295	-13 604
41130 EDF MITROPA CUP	8 553	7 717	-836	22 553	7 717	-14 836	17 105	0	-17 105	17 105	0	-17 105
41140 CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS	600	0	-600	600	0	-600	500	215	-285	500	215	-285
41150 AUTRES SÉLECTIONS PAR ÉQUIPES	9 901	0	-9 901	14 401	0	-14 401	30 472	1 000	-29 472	30 472	1 000	-29 472
412xx SÉLECTIONS INDIVIDUELLES	197 729	116 119	-81 610	203 729	116 119	-87 610	298 671	149 308	-149 363	273 671	149 308	-124 363
41200 CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES	72 926	36 377	-36 549	75 926	36 377	-39 549	134 352	54 901	-79 451	109 352	54 901	-54 451
41210 CHAMPIONNATS D'EUROPE JEUNES	96 299	69 452	-26 847	99 299	69 452	-29 847	89 948	51 282	-38 666	89 948	51 282	-38 666
41220 CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR	14 481	6 262	-8 219	14 481	6 262	-8 219	38 095	27 276	-10 819	38 095	27 276	-10 819
41230 CHAMPIONNATS D'EUROPE INDIVIDUELS	13 598	4 028	-9 570	13 598	4 028	-9 570	18 577	8 499	-10 078	18 577	8 499	-10 078
41240 AUTRES SÉLECTIONS INDIVIDUELLES	425	0	-425	425	0	-425	17 699	7 350	-10 349	17 699	7 350	-10 349
420xx ENTRAÎNEMENTS	21 283	15 000	-6 283	78 533	23 500	-55 033	45 292	17 510	-27 782	70 292	17 510	-52 782
42100 HAUT NIVEAU ADULTES MIXTES	13 617	15 000	1 383	13 617	23 500	9 883	3 120	3 060	-60	13 120	3 060	-10 060
42200 HAUT NIVEAU JEUNES	4 496	0	-4 496	54 496	0	-54 496	33 606	9 410	-24 196	48 606	9 410	-39 196
42220 TOURNOIS FERMES JEUNES À NORMES	3 170	0	-3 170	5 420	0	-5 420	2 835	0	-2 835	2 835	0	-2 835
42300 HAUT NIVEAU FÉMININ	0	0	0	5 000	0	-5 000	5 731	5 040	-691	5 731	5 040	-691

	2022			2023			2023			2024		
	dépenses	recettes	solde	Dépenses	Recettes	Solde	dépenses	recettes	solde	Dépenses	Recettes	Solde
	RÉALISÉ			PRÉVISIONNEL			RÉALISÉ			PRÉVISIONNEL		
COMPÉTITIONS	347 437	398 993	51 556	362 437	403 993	4 348	384 485	413 469	28 985	397 985	413 469	15 485
510xx COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES	45 184	82 392	37 207	50 184	87 392	4 348	48 690	83 905	35 215	54 690	83 905	29 215
51010 TOP 16	31 157	43 510	12 353	36 157	43 510	7 353	37 313	45 885	8 572	37 313	45 885	8 572
51020 INTERCLUBS ADULTES MIXTES	1 170	20 300	19 130	1 170	20 300	19 130	1 471	20 140	18 669	1 471	20 140	18 669
51030 INTERCLUBS ADULTES FÉMININS	3 434	2 020	-1 414	3 434	2 020	-1 414	5 141	1 840	-3 301	5 141	1 840	-3 301
51040 INTERCLUBS JEUNES	799	4 080	3 281	799	4 080	3 281	2 974	4 470	1 496	2 974	4 470	1 496
51050 COUPE DE FRANCE	1 385	3 022	1 637	1 385	3 022	1 637	87	3 140	3 053	87	3 140	3 053
51060 COUPE DE LA PARITÉ	2 330	450	-1 880	2 330	450	-1 880	80	790	710	80	790	710
51070 COUPE LOUBATIÈRE	2 580	8 250	5 670	2 580	8 250	5 670	80	7 640	7 560	80	7 640	7 560
51080 FINALES DES COUPES	0	0	0	0	5 000	5 000	1 545	0	-1 545	1 545	0	-1 545
51090 AUTRES COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES	2 330	760	-1 570	2 330	760	-1 570	0	0	0	6 000	0	-6 000
520xx COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES	292 172	316 601	24 429	302 172	316 601	14 429	326 891	329 565	2 673	334 391	329 565	-4 827
52010 CHAMPIONNATS DE FRANCE	171 939	136 640	-35 299	171 939	136 640	-35 299	173 275	147 593	-25 682	180 775	147 593	-33 182
52020 CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES	116 318	179 175	62 857	116 318	179 175	62 857	137 942	177 504	39 561	137 942	177 504	39 561
52030 INTERNATIONAUX DE FRANCE RAPIDES ET BLITZ	1 256	0	-1 256	1 256	0	-1 256	669	0	-669	669	0	-669
52040 CHAMPIONNAT DE FRANCE RAPIDE FÉMININ	199	0	-199	10 199	0	-10 199	14 005	0	-14 005	14 005	0	-14 005
52060 AUTRES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES	2 460	786	-1 674	2 460	786	-1 674	1 000	4 468	3 468	1 000	4 468	3 468
53050 COMPÉTITIONS SCOLAIRES	10 081	0	-10 081	10 081	0	-10 081	8 903	0	-8 903	8 903	0	-8 903
SUPPLÉMENT BÉNÉVOLAT	135 335	135 335	0	149 582	149 582	0	181 744	181 744	0	181 744	181 744	0
REPRISE SUR RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE	0	0	0	24 181	24 181	0	0	0	0	0	0	0
REPRISE SUR FONDS ASSOCIATIFS	0	0	0	0	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0
	2 046 070	2 154 043	107 973	2 410 000	2 410 000	0	2 732 890	2 707 043	-25 847	3 025 101	3 025 101	0

- Une augmentation sensible des recettes depuis 2022 est à signaler, la commission félicite l'ensemble des parties prenantes à ce succès.
- Il y a une certaine flexibilité, avec des zones d'arbitrage possibles.
- La commission a vérifié que les incidences de la délégation ont été prises en compte.

Résumé non exhaustif des points importants du budget prévisionnel 2024 :

- Produits financiers : recettes prévisionnelles de 1 643 405 €
- Fonctionnement : dépenses prévisionnelles de 859 570 €
- Développement : dépenses prévisionnelles de 503 400 €
- Haut-niveau : dépenses prévisionnelles de 480 284 €
- Compétitions : dépenses prévisionnelles de 397 985 €

Avec des recettes externes de 298 400 € déjà acquises, le budget 2024 est envisagé à l'équilibre. Cependant, une augmentation des licences semble nécessaire pour assurer la pérennité financière à long terme.

Le suivi des recommandations

- La Commission constate la prise en compte de certaines de ses recommandations faites lors de son dernier rapport. Par exemple :
 - L'amélioration des libellés des comptes,
 - Une volonté de suivre un budget prévisionnel plus en ligne avec la réalité.
 - Une volonté claire de suivre nos recommandations ainsi que l'audit du ministère.
- Mise en place des indicateurs de suivi pertinents comme open data.
- Disparition des lignes divers.
- Analytique qui permet une meilleure maîtrise du suivi.
- Amélioration de la transparence comptable.

Les pistes d'améliorations

- Dresser un inventaire détaillé et exhaustif des actifs de la FFE indispensable dans le cadre du projet de déménagement.
- Mettre en place une formation visant à améliorer les compétences financières et comptables ainsi que le respect des statuts et des règles de gouvernance pour les dirigeants de ligues, comités départementaux et clubs (visio de formation).
- Afin que la commission puisse exercer ses fonctions de contrôles sur les organes décentralisées de la Fédération, il serait plus que souhaitable conformément aux règlements de la FFE que les ligues nous adressent leurs documents comptables et financiers et ainsi que ceux de leurs comités départementaux. Cette obligation s'est trouvée renforcée par la délégation accordée par le ministère des sports à la Fédération.
- La commission développe un label « CCEG » pour tous les organes déconcentrés et les clubs qui le souhaitent dans le but de permettre à ceux-ci de pouvoir rassurer les institutionnels. Ce label serait uniquement incitatif.
- La CCEG constate avec regret la non-réception d'une grande proportion des organes déconcentrés, des documents financiers ce qui est pourtant une obligation statutaire. Elle rappelle qu'il existe des risques non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour la fédération qui est délégataire.

Le Projet de label

La commission développe une Grille d'Analyse pour la Labellisation

- Une grille d'analyse a été mise au point par la CCEG pour structurer la labellisation financière. Cet outil, actuellement en phase de finalisation, s'inscrit dans nos recommandations pour un contrôle financier et une gestion rigoureuse.
Malheureusement la commission déplore n'avoir reçu à ce jour que les informations de quelques ligues, malgré de multiples relances. Cette insuffisance de données entrave une compréhension globale de la situation financière des ligues et nous rappelons encore une fois que c'est une obligation statutaire. Elle rappelle qu'il existe des risques non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour la Fédération qui est délégataire.

L'ANS contrôle et demande une amélioration de l'aspect des documents administratifs, juridiques et comptables des entités. Des contrôles sont actuellement en cours.

Conclusion

Elle constate des avancées notables dans de nombreux domaines ; elle reste bien entendu attentive aux autres recommandations des quatre précédents rapports.

La CCEG recommande une vigilance accrue et une réactivité face aux risques identifiés. La commission poursuivra son suivi des évolutions financières et apportera des conseils stratégiques.

La commission, réaffirmant son engagement envers l'intégrité financière, souligne l'importance de respecter scrupuleusement les recommandations des différents rapports précédents, pour une gestion conforme aux exigences.

La Commission reste engagée à fournir des conseils et à soutenir la FFE, les ligues, les comités départementaux et les clubs.

La CCEG reconnaît la collaboration active avec le trésorier et la transparence dans la communication des documents requis, qui a facilité l'établissement de ce rapport.

La CCEG se tient à disposition pour toute demande de clarification ou recommandation supplémentaire.

Encore une fois, la CCEG remercie le trésorier Eric Le Rol de nous avoir fourni les documents nécessaires pour effectuer ce rapport dans un souci de transparence exemplaire.

Respectueusement,

Les membres de la CCEG.

Jocelyn AZZEGAG, Frédéric CHOMIER,
Jean-Yves GAILLET,
Michel LETY, Pascal ROSSI, Pierre SILLERO
et Patrick VIGNA.

Rapporteur :

Michel LETY